

Communiqué de presse

La FAE retrouve son niveau d'activité d'avant-crise et confirme son rôle moteur pour l'économie genevoise

Plan-les-Ouates, le 5 juin 2025 – En 2024, la Fondation d'aide aux entreprises (FAE) a renoué avec des résultats proches de ses standards historiques. Elle a accordé 16.9 millions de francs à 62 entreprises, avec un montant moyen en forte hausse de CHF 272'993 par entité. Ce soutien a permis de préserver ou créer 773 emplois dans le canton. Ce niveau d'activité — le plus élevé depuis la crise sanitaire — confirme le rôle stratégique de la FAE dans le développement des PME genevoises.

Un niveau d'activité stabilisé, reflet d'une économie en reprise

Le montant moyen octroyé par entreprise de CHF 272'993, en hausse de 37.5 % par rapport à 2023 et supérieur à la moyenne historique de CHF 269'541, ainsi que la remontée du nombre d'emplois soutenus (773, contre une moyenne historique de 750), traduisent un rééquilibrage vers des entreprises de taille plus importante. La moyenne par entreprise atteint 12.5 emplois, contre 6.9 en 2023 et est en ligne avec la moyenne historique de la FAE.

« *Ce retour à un volume d'activité conforme à la moyenne historique est une excellente nouvelle* », souligne Patrick Scherer, directeur de la FAE. « *Il reflète une volonté retrouvée des entreprises à se projeter, malgré un contexte encore incertain.* »

Un soutien stratégique à certains secteurs sensibles, fondé sur une sélection rigoureuse

Le commerce et la restauration concentrent à eux seuls 58 % des soutiens accordés. Si ces secteurs rencontrent souvent des difficultés à obtenir un financement classique, la FAE assume pleinement sa mission d'intérêt public : préserver une économie locale diversifiée et maintenir des activités de proximité dans les quartiers genevois. Chaque dossier fait l'objet d'une analyse approfondie, prenant en compte le risque financier mais aussi la contribution de l'entreprise à l'emploi et à la vitalité économique du territoire.

La Fondation agit là où le marché bancaire est plus prudent, en intervenant auprès de sociétés jugées viables mais structurellement exclues du crédit classique. Tant que les taux de perte restent maîtrisés, ce positionnement assumé participe pleinement à la mission de la FAE.

« *Aux côtés des acteurs et actrices de l'économie locale, la FAE joue un rôle essentiel dans le soutien aux secteurs les plus exposés* », souligne Delphine Bachmann, conseillère d'État chargée du Département de l'économie et de l'emploi. « *Par son action, elle a permis à de nombreuses PME d'accéder à des financements, de saisir des opportunités de croissance et de consolider leurs activités dans le canton.* »

Une efficacité confirmée dans la gestion post-Covid

La FAE poursuit en parallèle le suivi des prêts Covid cantonaux accordés entre 2020 et 2021. À fin 2024, 73.6 % des montants avaient été remboursés. Ce résultat, jugé comme encourageant, reflète la solidité du tissu économique genevois malgré les tensions persistantes.

Comme anticipé, certaines entreprises rencontrent encore des difficultés. Il s'agit souvent des structures les plus fragilisées pendant la pandémie, pour lesquelles une intervention rapide avait permis de préserver l'activité et les emplois. Les indicateurs de remboursement restent satisfaisants et valident la stratégie d'intervention.

Une mission renouvelée au service des PME

Dans un contexte marqué par une conjoncture volatile et un durcissement des conditions d'octroi du crédit bancaire, la FAE renforce son rôle de levier pour les PME genevoises. Grâce à un éventail de prestations, principalement constitués du cautionnement de crédit et des avances de liquidités elle facilite l'accès au financement et renforce la crédibilité des entreprises auprès des partenaires financiers.

« *Le rôle de la FAE s'avère essentiel dans un environnement financier tendu pour les PME* », souligne Me Caroline Ferrero Menut, présidente de la FAE. « *En mettant à leur disposition son expertise, ses garanties et ses solutions de financement, elle contribue activement à renforcer la confiance des établissements bancaires et à faciliter l'accès au crédit pour les entreprises genevoises.* »

Chiffres clés 2024 :

- Au total, la FAE a octroyé pour CHF 16.9 millions de prestations (moyenne historique : CHF 15.9 millions)
- Elle a soutenu 62 entreprises (moyenne historique : 60)
- 773 emplois ont pu être créés ou préservés (moyenne historique : 750)
- 73.6 % du montant des prêts Covid cantonaux remboursés
- Le montant moyen octroyé par entreprise se situe à CHF 272'993 (moyenne historique : CHF 269'541)
- L'ensemble des actions de la FAE depuis sa création s'élève à CHF 320 millions, en faveur de 1'390 entreprises genevoises et pour un soutien de plus de 17'000 emplois

À propos de la FAE - Composée de spécialistes en finance et en gestion, la Fondation d'aide aux entreprises (FAE) intervient de manière subsidiaire pour faciliter l'accès au financement à des entreprises viables basées dans le canton de Genève, quel que soit leur secteur d'activité. Au-delà de solutionner des problématiques de financement, son objectif est de favoriser le développement des PME genevoises en privilégiant le maintien d'une économie forte et diversifiée, pourvoyeuse d'emplois. La FAE intervient tout au long du cycle de vie de l'entreprise à travers quatre prestations :

- Cautionnement de crédits
- Prise de participation minoritaire
- Avance de liquidités
- Mandat d'audit, d'accompagnement et/ou d'expertise

La FAE est également l'antenne cantonale genevoise de Cautionnement romand, fondé en 2007 sur la base de la loi fédérale sur les aides financières aux organismes de cautionnement en faveur des petites et moyennes entreprises.



Pour toute information complémentaire :

FAE / Patrick Schefer, directeur

patrick.schefer@fae-ge.ch / 022 827 42 84

Service de presse FAE / Joël Lucas

media@defacto-pr.ch / 078 789 01 25